

**Sandra Parthie**

Présidente du Groupe des Employeurs,
Comité économique et social européen

SIMPLIFICATION : LES OMNIBUS, OU COMMENT NAVIGUER DANS LE LABYRINTHE DU DROIT EUROPÉEN ET RÉDUIRE LA CHARGE RÉGLEMENTAIRE

Punir les entreprises européennes

En Europe, jusqu'à 6 % du personnel est dédié au respect de la conformité — tandis que seulement 1,7 % stimulent l'innovation en Recherche et Développement. L'acquis de l'UE dépasse désormais 365 000 pages de documents juridiques.

Il existe de nombreuses autres statistiques que l'on pourrait citer pour illustrer le déséquilibre et le fardeau que les réglementations imposent aux entreprises, aux employeurs, mais aussi aux travailleurs et citoyens européens. Les charges réglementaires dans l'UE ont augmenté malgré les efforts de simplification, impactant la compétitivité des entreprises, en particulier pour les PME. L'UE devient une version moderne de la légende du Minotaure : les entreprises se retrouvent coincées dans un labyrinthe de lois, incapables de s'échapper sans aide.

Aujourd'hui, l'aide apportée prend la forme de ce qu'on appelle les « Omnibus » – essentiellement un outil réglementaire supplémentaire pour améliorer la réglementation. L'objectif est de rationaliser et, idéalement, de simplifier les exigences et obligations réglementaires. Cependant, les Omnibus n'aideront pas les entreprises à sortir du labyrinthe. En réalité, ils ne sont pas conçus pour cela. Dans certains cas, ils déplacent simplement la date limite d'entrée en vigueur de la réglementation ou, dans d'autres cas, ils ajustent des exigences qui avaient été mal conçues dès le départ.

Ainsi, au lieu de pas progressifs, qui à ce jour n'ont même pas atteint le monde des affaires et n'ont donc pas réduit réellement la charge, le Groupe des employeurs du Comité économique et social européen préconise une approche différente : un outil basé sur l'IA pour examiner la réglementation européenne et la manière dont elle est transposée et mise en œuvre au niveau national. Les règlements et directives de l'UE prennent des formes très différentes une fois qu'ils atteignent le niveau national ou même subnational des États

membres. En utilisant des modèles d'IA spécialement entraînés, il est possible de comparer ces différents instruments et d'identifier l'approche la moins contraignante pour les entreprises. Comme la législation européenne est régulièrement soumise à révision, cela offre une excellente opportunité de transformer la mise en œuvre la moins contraignante en norme pour tous. Cela conduirait, étape par étape, à une réelle réduction des coûts pour les entreprises sans renoncer à la protection des travailleurs ou de l'environnement.

Actuellement, cependant, le débat en Europe est chargé de méfiance. Toute demande de réduction du fardeau par le secteur des entreprises est présentée par les acteurs opposés en une tentative de supprimer les garanties sociales ou écologiques, quel que soit son impact réel. Cela a conduit à des terminologies complexes, allant de « meilleure régulation » à « simplification », prenant entreprises, entrepreneurs et employeurs au dépourvu, ne sachant pas ce qui se cache derrière ces concepts.

Est-il vraiment nécessaire qu'une petite entreprise subisse dix audits chaque année, chacun posant les mêmes questions mais pour des raisons de conformité et des exigences différentes ? Est-il vraiment nécessaire qu'un professeur d'université d'un État membre de l'UE, faisant une présentation dans une université partenaire d'un autre État membre, doive remplir un formulaire (A1) attestant qu'il bénéficie bien d'une assurance sociale et que son employeur est à jour avec toutes les autres exigences sociales ? Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est, comme son nom l'indique, un règlement et devrait donc être appliqué de manière uniforme dans tous les États membres. Malheureusement, ce n'est pas le cas, et les entreprises actives à l'international doivent rechercher et se conformer à différentes exigences dans les différents États membres.

Tout cela entrave le marché intérieur de l'UE et décourage les économies d'échelle, transformant ainsi l'actif économique le plus important de l'UE en un labyrinthe fragmenté. L'appel à réduire la charge réglementaire n'est donc explicitement pas un appel à la rétrogradation des travailleurs ou à la protection de l'environnement, mais un appel aux entreprises européennes pour qu'elles puissent se concentrer sur la production, l'innovation, la productivité et la compétitivité. Pour y parvenir, les Omnibus ne suffisent pas du tout.

Il n'y a pas une unique action qui supprimera toute la paperasse en un seul mouvement. Cela n'est cependant pas ce qui est attendu ni demandé. Un cadre réglementaire, promu par l'économiste ordolibéral allemand Walter Eucken, est la base d'une économie sociale de marché, garantissant des marchés libres et concurrentiels tout en empêchant les monopoles, en protégeant le bien-être social, en visant un terrain de jeu équitable et la cohésion sociale. Ce devraient être les principes directeurs des régulateurs européens : créer un cadre juridique solide, définir les règles du jeu mais éviter l'intervention directe et la gestion des

processus. Mais surtout, seule l'application des règles permettra au marché de fonctionner pour tout le monde.

Le rôle de l'UE et des autorités nationales est donc de veiller à ce que la réglementation soit effectivement appliquée. Si le respect de certaines normes sociales et environnementales convenues est nécessaire pour un produit fabriqué en Europe, alors un produit similaire provenant d'un concurrent non européen et non conforme ne doit pas être autorisé à entrer sur le marché intérieur. Lorsque les États membres manquent de capacités de surveillance des marchés et appliquent les réglementations de manière sélective, ils sapent les entreprises européennes ainsi que la base économique sur laquelle repose le marché intérieur. Le résultat est que de plus en plus d'entreprises sont contraintes de cesser leurs activités ou d'abandonner l'Europe pour d'autres régions du monde. Cela n'est ni utile pour les travailleurs ni pour la société dans son ensemble.

La situation actuelle pénalise donc les fabricants et prestataires de services européens. Ils sont tenus de respecter les règlements, tandis que les concurrents non européens se contentent de traiter le même ensemble de règles comme des recommandations. Un exemple est le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Son système actuel exempte les petits importateurs des frais MACF. Cela risque de donner aux biens importés un avantage concurrentiel par rapport aux équivalents produits dans l'UE, qui restent soumis aux coûts carbone de l'UE. Cela réduit la compétitivité de l'industrie européenne sans contribuer aux objectifs climatiques.

Une Europe favorable aux affaires

La sortie de ce labyrinthe réglementaire ou la recherche du « fil d'Ariane » qui aidera les entreprises à naviguer leur fuite, se manifeste aujourd'hui sous la forme de l'IA. Les nouvelles capacités technologiques des grands modèles linguistiques permettent une cartographie, une comparaison et une agrégation des obligations existantes, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national. L'IA agit comme un assistant, signalant les incohérences et naviguant dans l'immense volume de données. Il permet même d'évaluer les niveaux de charge, y compris la charge cumulative cruciale. En tirant parti de cela, les législateurs peuvent simplifier et réduire certaines règles et exigences et mieux les intégrer aux processus métier existants. Une telle approche basée sur les données a le potentiel de réglementations et politiques mieux conçues, évitant, si possible, les chevauchements, la surtransposition et les incohérences.

Dans ce contexte, la facilitation des affaires ne se limite pas à fournir des outils au régulateur. Fournir aux entreprises, entrepreneurs et employeurs, en tant que cible ultime de

la réglementation, une meilleure vue d'ensemble des obligations spécifiques qui leur sont applicables, sur les 365 000 pages de l'acquis de l'UE, les aiderait à réduire significativement l'incertitude et les coûts de conformité.

En pratique, cela nécessiterait la mise en place d'une base de données accessible et interopérable de la législation et des obligations de l'UE, liée aux bases de données de tous les États membres. Il existe plusieurs exemples de bonnes pratiques au niveau national, par exemple en République tchèque et en Pologne, où des outils numériques sont utilisés pour aider les entreprises à naviguer dans un environnement juridique complexe.

Le Groupe des employeurs du CESE promeut en outre l'idée d'un « principe de société indicateur PME ». Un concept conçu pour avoir un impact réglementaire large : lorsque les charges pour les sociétés indicateur sont réduites, toutes les entreprises soumises aux mêmes obligations en bénéficient. En sélectionnant des sociétés indicateurs dans plusieurs secteurs, une grande part des charges réglementaires des PME peut être traitée de manière systématique. Cela serait conforme à l'appel du CESE pour une approche réglementaire plus proportionnée et favorable.

Faire de l'Europe un endroit attractif pour faire des affaires ne sera pas réalisé par l'approche omnibus, présentée dans la communication de la Commission européenne « Une Europe plus simple et plus rapide ». L'approche de la Commission se concentre sur les processus et part du principe que réduire les obligations au niveau de l'UE se traduira automatiquement par des résultats concrets pour les entreprises sur le terrain. Cela laisse cependant un important vide non comblé : la mise en œuvre nationale des règles de l'UE par les États membres, qui entraîne une fragmentation et un affaiblissement du marché intérieur. Au contraire, la sortie du labyrinthe sera trouvée par un suivi actif de la mise en œuvre et une comparaison entre les États membres, dans le but d'identifier et de promouvoir la pratique réglementaire la plus efficace.

Il est vrai que réduire la charge réglementaire est un marathon, pas un sprint. Pour motiver les PME, les entrepreneurs, les fondateurs et les employeurs à donner une chance à l'Europe, toutes les parties de la chaîne législative, de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil et jusqu'au niveau national et infranational, doivent s'engager conjointement à entreprendre ce marathon, signalant la volonté politique d'aider les entreprises européennes à se conformer, et limiter drastiquement les nouvelles initiatives réglementaires. Il est, comme l'a clairement indiqué le CESE, impératif que les définitions et les lignes directrices de mise en œuvre soient standardisées dans l'ensemble des États membres de l'UE. Une approche harmonisée réduira la fragmentation au sein du Marché

unique, diminuera les coûts de conformité pour les entreprises et, en fin de compte, renforcera l'efficacité de la directive.

Réduire les charges réglementaires pesant sur les entreprises, en particulier les PME, dans l'UE est pleinement compatible avec le respect des normes environnementales, sociales et des droits humains. Elle nécessite une consultation appropriée des parties prenantes concernées et une action coordonnée aux niveaux européen et national en ce qui concerne la mise en œuvre et l'application de la loi. Les outils et l'expertise nécessaires sont disponibles, il faut désormais la volonté politique et la compréhension que l'objectif n'est pas la procédure, mais le résultat. L'innovation et le progrès ont besoin d'espace pour s'épanouir, et ils sont par définition disruptifs. Les obstacles et coûts élevés liés à la bureaucratie pour les entreprises freinent leur capacité à innover et à être compétitives. L'UE ne peut pas se permettre de continuer à participer à la course mondiale pour le leadership économique avec le frein à main enclenché, et nous devons réellement aider les entreprises à trouver leur chemin dans le labyrinthe juridique.